



Extract of CIDR

<http://cidr.org/Systemes-de-sante-et-prevoyance,500.html>

## **Systèmes de santé et prévoyance sociale**

- Présentation - Domaines de compétences -

Publication date: jeudi 25 février 2010

### **Description:**

Les programmes du département « Systèmes de santé et prévoyance sociale » ont pour objectif de réduire la vulnérabilité des populations à revenus modestes face à la maladie et aux autres risques liés à la personne (décès, invalidité, etc.).

---

**Copyright © CIDR - Tous droits réservés**

---

Les programmes du département « Systèmes de santé et prévoyance sociale » ont pour objectif de réduire la vulnérabilité des populations à revenus modestes face à la maladie et aux autres risques liés à la personne (décès, invalidité, etc.).

### **Professionnalisation de la gestion des systèmes de micro-assurance**

Le département met en place des Centres techniques de Promotion et de Gestion (GPG) de la micro-assurance santé. Ces Centres offrent des services professionnels de gestion aux organisations de portage des risques, mutuelles ou réseaux de mutuelles, assurances privées ou institutions de microfinance, en réduisant les coûts d'intermédiation par une mutualisation des ressources. Les appuis du département à la mise en place des CPG portent sur la réalisation des études de faisabilité, la définition des services, le choix des outils (systèmes de suivi des risques, systèmes d'information, stratégie de financement), le transfert des compétences (formation des acteurs, accompagnement vers leur autonomie technique et financière).

Le département accompagne les institutions de micro-assurance dans la conception de produits performants adaptés à la demande et à la propension à payer du plus grand nombre : produits à couverture élargie (produits familiaux) ou couvrant un risque spécifique (produits scolaires, produits maternels et infantiles). Il développe également des nouveaux produits d'assurance (décès, funérailles, invalidité).

### **Diversification des modes de consolidation financière de la micro-assurance**

Pour assurer la viabilité des institutions de micro-assurance, le département conçoit et met en oeuvre des mécanismes de financement associant des financements publics (redistribution entre les régimes légaux et communautaires) et privés (organisation et rationalisation des transferts de fonds provenant des migrants, mécanismes de cofinancement durable par des mutuelles du Nord, ou par des sociétés privées).

### **Articulation entre micro-assurance et dispositifs nationaux de protection sociale**

Afin de renforcer la couverture maladie des populations du secteur informel et agricole, le département identifie, définit et met en oeuvre des modalités d'articulation entre les dispositifs nationaux d'assurance maladie et les systèmes de micro-assurance santé : articulation fonctionnelle (partage des fonctions de gestion, systèmes d'information uniformisés) ou de gouvernance (représentation dans les instances statutaires).

### **Promotion d'une offre de soins de qualité**

La promotion d'une offre de soins de qualité, financièrement accessible à des populations à revenus modestes est un déterminant majeur de la promotion de la micro-assurance dans le domaine de la santé. Le département dispose d'une compétence dans la conception et la gestion de programmes associant l'appui à l'offre de soins et l'organisation de la demande : définition des relations économiques, institutionnelles et contractuelles entre services de santé et organisation de micro-assurance.

Dans ces différents domaines, le département organise des séminaires de formation qui s'adressent à des promoteurs de la micro-assurance, des gestionnaires, ou des personnels de santé originaires de pays d'Afrique.